

À LA SOURCE DE LA PENSÉE POLITIQUE CONGOLAISE CONTEMPORAINE :

Des mouvements associatifs culturels

Introduction

Elie P. NGOMA-
BINDA,

Professeur,
Département de
Philosophie, Université
de Kinshasa.
bindadekin@gmail.com

Bien des gens arborent des sourires sceptiques quand on leur fait part d'un projet d'étude sur la pensée politique des dirigeants congolais arrivés au sommet du pouvoir politique¹. Se faisant certainement une haute idée de la pensée, assimilée au prestige présumé de la *philosophie*, ils estiment qu'il n'existe point de pensée chez les leaders et acteurs politiques du Congo. D'autres affirment, avec une pointe d'ironie, que si elle existe, cette pensée politique n'est en fait pas celle des personnalités supposées en être les auteurs, mais plutôt la pensée de ceux qui auront effectivement écrit les travaux exposés ainsi que les discours et allocutions prononcés.

On devra simplement retenir, contre cette dernière idée, qu'en matière politique, celui qui assume la responsabilité de prononcer un discours et d'en épouser les idées en est bel et bien l'auteur même si ledit discours a été écrit, préparé ou « mis en forme », comme c'est souvent le cas, par ses conseillers, en l'occurrence, les conseillers en communication politique. Cela est logique. Le couturier n'est pas le propriétaire du costume commandé.

La première objection paraît plus sérieuse. On a raison de désirer une pensée solide, articulée d'une façon réfléchie, cohérente, systématique, ordonnant les décisions et les actions d'une manière constante dans tous les domaines de la vie publique ; et elle est justifiée, cette volonté de lire dans les discours politiques des convictions profondes, sincères et morales, plutôt que de simples paroles protocolaires ou des slogans cyniquement démagogiques.

1 La présente étude est une version révisée et complétée de l'introduction à mon ouvrage intitulé *Introduction à la pensée politique congolaise* (Ifep, 2009) publié en un tirage très limité, et dont un livre de plus ample volume est actuellement en préparation.

Cependant, on aurait absolument tort à dénier la moindre présence de pensée chez un homme adulte travaillant dans un secteur de décisions donné. Toute personne attentive aux réalités de son environnement pose nécessairement un regard personnel objectivement ou subjectivement critique sur ces réalités, sur le cours et la transformation des choses au sein de la société. De façon tacite ou explicite, elle juge, critique, détecte les failles, regrette les insuffisances, affirme ou exprime ses propres rêves et souhaits d'une organisation sociale plus adéquate. Ce jugement critique de la société ainsi que l'invention idéale d'une organisation sociale, politique, économique, juridique et culturelle qui lui paraît la plus appropriée, constituent sa pensée politique.

Certes, les hommes politiques ne sont pas toujours des philosophes de métier ou des scientifiques accomplis, et ils n'élaborent pas nécessairement, sous forme de traités clairement identifiables, des théories politiques à base desquelles ils gouvernent les sociétés qu'ils ont à conduire à l'ordre, à l'union, à la paix, à la prospérité, à la puissance et au bonheur. Néanmoins, et encore une fois, tout homme politique possède une pensée, une vision des choses personnelle ou assumée, relativement aux problèmes qui se posent dans sa société, chez les voisins et dans le monde, et relativement au genre de solutions à y apporter.

Et on doit répéter que, même si les discours politiques qu'il prononce sont parfois ou généralement rédigés par des proches collaborateurs, l'homme politique en assume la responsabilité, d'autant que plusieurs idées, sinon toutes les idées essentielles qui y sont contenues, proviennent de sa tête, de sa propre vision des choses. Il est injuste de minimiser un adulte au point de lui dénier toute possibilité de pensée du fait simplement qu'il est un acteur politique. Il y a de la pensée dans tout homme politique même si, bien évidemment, le degré de pertinence, le niveau de lucidité et la capacité de cohérence sont différents et variables d'une personne à une autre.

Cette pensée peut précisément être saisie, analysée, critiquée, appréciée, évaluée dans la mesure où elle a cette chance, ou ce malheur, d'avoir toujours à se rendre publique, à s'explicitier et, ainsi, à se livrer à la place publique de la confrontation des idées, des visions du monde et des programmes d'action. Mais en cela même, cette pensée s'inscrit dans l'histoire, parfois pour l'éternité.

Dans la présente étude, j'indique que, principalement, deux « mouvements associatifs », d'ordre culturel, sont à l'origine de la pensée politique congolaise, et que cette pensée ne peut jamais être comprise en dehors des idées exprimées par les « manifestes » de ces mouvements. Il devrait donc apparaître que les « mouvements associatifs » d'aujourd'hui, bien qu'étant apolitiques², s'organisent à partir d'une pensée politique soutenue par la

2 Cf. NGOMA-BINDA, « Forces politiques de la Société Civile », in *Congo-Afrique*, n° 380, 2003, pp. 597-614. L'étude montre que les associations de la société civile émettent un discours sociopolitique et ne

volonté de démocratie, de liberté, de justice comme valeurs humaines, morales et sociales cardinales, fondatrices d'une communauté politique nationale harmonisée, pacifique, et pour tous agréable à vivre.

La première étape de l'affirmation politique du peuple dominé

On pourrait croire qu'une étude exhaustive de la pensée politique congolaise devrait partir, au moins, de notre contemporain Mabika Kalanda³ qui, en 1967, dénonce l'aliénation intellectuelle et culturelle du Congolais profondément colonisé. C'est en effet à cet essayiste, énonciateur de l'idée de « remise en question » de nous-mêmes, qu'on a coutume de penser immédiatement lorsqu'on se porte à évoquer la pensée politique congolaise.

Mais, pour être dans le juste et le vrai, il faudrait reculer plus en profondeur pour partir de la réaction politico-religieuse des leaders et intellectuels « traditionnels » face aux exactions esclavagistes, colonialistes et coloniales. En l'occurrence, l'étude de cette pensée politique devrait partir d'une jeune fille admirable de la fin du dix-septième siècle, Ndona Béatrice Kimpa Vita (née en 1684 et exécutée le 2 Juillet 1706, brûlée vive sur un bûcher ardent par les missionnaires chrétiens venus de l'Occident). Cette jeune fille de 22 ans connut le supplice et le martyre d'un feu atroce (comme Jeanne d'Arc en France) à cause de son engagement politique visant à restaurer le royaume Kongo politiquement affaibli, économiquement dévasté et culturellement défiguré par des prédateurs venus d'Europe sous diverses couvertures humanitaires, évangélisatrices et civilisatrices.

Elle devrait évoluer et passer au début du vingtième siècle, avec la pensée politique nationaliste du très calme et non-violent catéchiste protestant Simon Kimbangu (1887-1951)⁴, cyniquement jugé le 3 Octobre 1921, par un Conseil de Guerre colonial et, dans une injustice inouïe, condamné à mort puis emprisonné à vie jusqu'à sa mort, 30 ans après, le 12 Octobre 1951, à Elisabethville (Lubumbashi), pour avoir simplement et légitimement prêché l'exigence morale de libération du peuple noir vis-à-vis de l'ignoble entreprise coloniale exercée par la race blanche.

Et elle devrait prendre en compte la pensée, aux couleurs clairement laïques, de l'Ingénieur et homme de culture Paul Panda Farnana (1888-1930)⁵ engagé aux côtés de W.E.B. Du Bois et de Dr Francis Kwame

devraient jamais ni s'offusquer ni s'interdire de s'exprimer sur les matières du domaine politique, et même d'entrer en politique si nécessaire pourvu que la décision politique soit soutenue par une volonté morale et patriotique puissante et sincère.

3 Cf. MABIKA KALANDA, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1967.

4 Voir, parmi les plus récentes études : ELIKIA M'BOKOLO et SABAKINU KIVILU (dir.), *Simon Kimbangu. Le Prophète libérateur de l'homme noir*, Paris, L'Harmattan/RDC, 2015.

5 Sur cet intellectuel nationaliste congolais, les publications sont en nombre croissant. Voir, par exemple : François BONTINCK, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », in V.Y. MUDIMBE (ed.), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, ACCT/Berger-Levrault, 1980, pp. 591-610 ; KALUBIN'KOLA, *De Paul Panda à Simon Kimbangu, 1919-1945*.

Nkrumah, dans la courageuse et exaltante lutte panafricaniste pour l'unité, la liberté, la décolonisation et le progrès du continent noir.

Mais la fin de la seconde guerre mondiale, en 1945, marque une étape capitale pour les peuples colonisés. Elle permet à l'humanité de réfléchir sur l'avenir commun des peuples. La Charte de San Francisco (1945) crée l'Organisation des Nations Unies, laquelle, trois ans plus tard, proclame la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (Paris, 10 décembre 1948), et insiste, entre autres, sur le droit des peuples à l'autodétermination, c'est-à-dire à l'indépendance politique. Des personnalités de grande puissance intellectuelle, marquées et indignées par l'occupation allemande, exaltent la philosophie existentialiste fondée sur la liberté et la volonté d'exister des individus.

À la suite de ces bouleversements et de la pensée des philosophes français (Jean-Paul Sartre, en particulier), les intellectuels africains admirent et exaltent, dans leurs rencontres panafricanistes, l'idéologie marxiste adoptée et instituée par l'Union Soviétique qui s'érige en ennemie jurée de toute entreprise de colonisation, de domination et d'exploitation des autres peuples et êtres humains à travers le monde.

Et, pour les citoyens congolais, cette époque permet l'accélération des contacts avec les européens de la métropole⁶, et même avec les Africains des pays voisins, jusque-là isolés les uns des autres, en particulier avec les colonies de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), dont le style de colonisation comme le régime de décolonisation annoncé se révélaient tout différents du régime incroyablement autoritaire, oppressif, raciste et ségrégationniste instauré au Congo-belge.

Il devint donc possible, voire inévitable, pour les jeunes intellectuels congolais désormais immergés dans une telle atmosphère politique et intellectuelle mondiale, de formuler des prises de position franchement politiques, non point dans des organisations politiques (qui n'existaient pas parce qu'interdites d'existence au Congo), mais à travers des articles publiés, en majeure partie, dans deux organes d'expression ouverts aux Congolais : *La Voix du Congolais*, et *La Croix du Congo*.

Source oubliée du nationalisme zaïrois, Kinshasa, Éditions Betras, 1982 ; Didier MUMENGI, *Panda Farnana. Premier universitaire congolais, 1888-1930*, Paris - Kinshasa, L'Harmattan, 2005 ; Antoine TSHITUNGU Kongolo, *Visages de Paul Panda Farnana. Nationaliste, Panafricaniste, Intellectuel engagé*, Paris, L'Harmattan-RDC, 2011.

6 Des troupes de la « Force Publique » participent, jusqu'au-delà des pays africains, à la guerre mondiale déclenchée par l'armée hitlérienne contre, entre autres, la « mère-patrie » (la Belgique) et les autres puissances européennes s'étant adonné à l'entreprise de colonisation. Dans les colonies françaises voisines, du bouillonnement politique monte, intense, et les échos sont perçus et captés à Léopoldville, depuis Brazzaville principalement. Plus tard, des Congolais « évolués » sont invités à visiter l'« Exposition Universelle » organisée par la Belgique en 1958, et entrent de ce fait en contact avec des européens de diverses couches sociales. Tous ces événements font germer des idées nouvelles, révolutionnaires, et des désirs fulgurants d'accès à la liberté, à l'indépendance, à la dignité.

En particulier, il devint nécessaire pour les associations culturelles des jeunes intellectuels (les seules organisations admises à exister au sein de cet « empire du silence » rigoureusement réglementé par l'ordre colonial) de manifester des signes d'insatisfaction grandissante face à des conditions de vie et de déconsidération terriblement humiliantes. L'Alliance des Bakongo (ABAKO), fondée en 1950, fut la première association culturelle à manifester une claire volonté politique vis-à-vis de la politique coloniale, faite d'impitoyables et graves exactions de brimades, d'exploitation, d'injustices, d'injures et d'humiliations continuelles.

La proposition politique du Plan Van Bilsen : un tremplin décisif

Néanmoins, c'est avec la parution, en 1955, de l'article séminal du professeur belge-flamand Jef Van Bilsen, enseignant à l'Université de Louvain, que la conscience politique devient évidente, que les intellectuels congolais « se manifestent », sans crainte ni tartuferie. Traduite et publiée en français en 1956, l'étude est abondamment lue et commentée par les jeunes intellectuels congolais de Léopoldville.

Elle proposait au gouvernement colonial de mettre en place une politique d'émancipation progressive des colonisés, à l'issue de laquelle, après trente ans, l'autonomie politique pourrait être accordée au Congo. Van Bilsen dit : « Idéalement, la Belgique ne devrait passer la main que le jour où le dernier de nos 'pays' africains se trouverait bien campé dans ses propres institutions démocratiques »⁷.

Il constate que l'émancipation politique est inévitable, du fait des changements, événements et soifs d'autonomie qui bouillonnent à travers le monde depuis la fin de la guerre mondiale. Toutefois, c'est seulement aux alentours de 1985 que, selon Van Bilsen, le Congo devrait arriver à l'« émancipation », c'est-à-dire à l'indépendance. Car, pense-t-il, il faut un temps adéquat, suffisamment long, pour la préparer, en jetant les fondements nécessaires à la garantie d'un avenir heureux au Congo.

À son avis, le premier fondement est la nécessité « de développer et d'améliorer considérablement l'enseignement », de l'intensifier par la formation des enseignants d'élite (et qu'il faudra payer convenablement) ainsi que la formation des médecins, des ingénieurs, etc.

Le deuxième fondement est la mise sur pied d'un ensemble de « réformes politiques », par la création d'institutions démocratiques, et par l'octroi des droits politiques aux Congolais, en particulier les droits d'expression, de presse, d'association syndicale. Visionnaire et courageux, Van Bilsen est catégorique :

7 Jef VAN BILSEN, *Vers l'Indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre - Cedaf, 2^e édition, 1977, p. 188.

Je ne partage pas l'opinion de ceux, auxquels je faisais allusion plus haut, qui affirment que le stade des droits politiques et des institutions représentatives ne sera atteint que lorsque les indigènes qualifiés seront en état de remplir convenablement toutes les fonctions de responsabilité de l'administration. Je pense, au contraire, que *la maturité politique précède en de nombreux cas la capacité administrative*. Gouverner un pays exige une formation générale, une intelligence saine, le sens du réel et des responsabilités, la notion du bien commun, la loyauté vis-à-vis du fonctionnement des institutions démocratiques, le respect de la minorité. Administrer, par contre, requiert toutes sortes d'aptitudes techniques. Cela est vrai également en Europe⁸.

Cette condition de base comporte, entre autres, les avantages de l'émancipation politique réussie, de la transition pacifique et harmonieuse du Congo-belge vers l'indépendance, de l'amélioration des relations entre les deux « races », belge et congolaise, lesquelles demeurent marquées par des injustices et des discriminations gratuites, et insupportables, vis-à-vis des Congolais. Soucieux des droits de l'homme en faveur des noirs, Van Bilsen, ce professeur de droit public, note :

La reconnaissance de droits politiques à une élite qui possède bien une maturité politique suffisante, mais pas encore une habileté administrative suffisante, peut être au surplus un moyen opportun de ménager des étapes de transition, dans un pays qui risque d'être secoué par le brusque passage de la colonisation à la liberté. Les fonctionnaires blancs compétents, grâce à leurs conseils et à leurs qualités de techniciens de la fonction publique, peuvent faire en sorte que le nouveau régime politique s'installe sans désordre⁹.

Convaincu de la pertinence de sa position intellectuelle et politique, Van Bilsen insiste sur la nécessité du transfert des pouvoirs aux Congolais pour la direction de leur pays, mais dans une saine logique de progressivité :

L'autorité de l'État, c'est-à-dire le pouvoir législatif et exécutif, ne pourra être transmis à l'Afrique que progressivement et dans les limites de solides lois de cadre, au fur et à mesure que les populations congolaises recevront des droits politiques et deviendront aptes à défendre l'intérêt général, au niveau du gouvernement fédéral du Congo¹⁰.

L'octroi des droits politiques ferait germer une « presse indigène libre et représentative », qui est la seule capable d'exprimer correctement les aspirations des Congolais, et de les faire épanouir, à travers l'apprentissage des règles de la représentation et de la démocratie.

Une réforme importante qu'il est question d'opérer concerne l'administration territoriale. Car, selon Van Bilsen, une bonne gestion d'un

8 Jef VAN BILSEN, *Vers l'Indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre - Cedaf, 2^e édition, 1977, p. 194.

9 *Idem*, p. 195.

10 *Idem*, pp. 195-196.

espace géographique aussi vaste nécessite la création d'un *Etat fédéral*, plus exactement, d'une « Fédération congolaise », qui regrouperait quatre pays « autonomes » : l'Urundi, le Ruanda, le Katanga, et le reste du Congo¹¹. À son tour, la fédération congolaise formerait, avec la Belgique, la « Confédération Belgo-Congolaise ». En effet, l'objectif final que l'administration coloniale devrait viser est le maintien des relations politiques étroites entre le Congo et la Belgique.

Cette proposition d'amorcer le processus d'émancipation du Congo suscita des réactions fortes, et diverses. Chez les Belges aussi bien de la Belgique que du Congo, de nombreuses voix se sont élevées pour fustiger une idée aussi saugrenue et inattendue que celle de devoir un jour accorder l'indépendance aux Noirs pourtant déjà colonisés, conquis et soumis ; tout au moins pourrait-on créer, pensent certains, une « Communauté belgo-congolaise » qui assurerait l'avenir de la Belgique et continuerait le travail d'exploitation des richesses du Congo et de « civilisation » de la population congolaise encore sauvage et barbare.

Chez les Congolais aussi, les évolués, c'est-à-dire les tout jeunes intellectuels admis par le colonisateur comme « civilisés », parce qu'ils sont « ceux qui réfléchissent », se penchent sur la question. Mais leurs voix sont discordantes.

Désormais, on peut considérer que la pensée politique congolaise contemporaine prend sa forme décisive avec la réflexion qui naît, en 1956, chez ces jeunes intellectuels congolais, à partir des idées de Van Bilsen. Menée par deux associations culturelles de jeunes « évolués » soucieux de l'avenir social et politique des Congolais, cette réflexion prend deux orientations sensiblement opposées.

La pensée politique du Manifeste de « Conscience Africaine » : De la fidélité à l'autorité intellectuelle coloniale

La première orientation de pensée est celle des intellectuels qui se regroupent autour du périodique *Conscience Africaine*. Ce groupe est composé en majorité de jeunes intellectuels catholiques, anciens élèves des Pères de Scheut, réunis autour de l'Abbé Joseph Malula dans un cercle culturel dynamique. Ce sont : l'Abbé José Loya, Joseph Ileo, Joseph Ngalula, Albert Nkuli, Antoine Ngwenza, Dominique Zangabie, etc. Venu de Stanleyville, et en quête active d'un cercle d'expression culturelle et sociale, sans doute susceptible de lui permettre la visibilité espérée, Patrice Lumumba rejoindra ces évolués.

Dans le *Manifeste* qu'il publie, le 1^{er} juillet 1956, dans son organe d'expression (*Conscience Africaine*), ce groupe de réflexion se prononce sur les idées contenues dans le « *Plan de trente ans pour l'émancipation*

11 Jef VAN BILSEN, *Vers l'Indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, p. 184.

politique de l'Afrique belge » proposé par le Professeur Joseph Van Bilsen. Armé d'une conscience patriotique sincère vis-à-vis de l'avenir du Congo et engageant « tous les Congolais qui réfléchissent », le groupe estime que la période de la colonisation (80 ans) est plus importante dans l'histoire du Congo que « les millénaires qui ont précédé ». Il invite les compatriotes à ne point forger le nationalisme à partir de ce passé colonial, mais à fixer plutôt le regard sur l'avenir du Congo qui est « appelé à devenir, au centre du continent africain, une grande nation ». Il nous faut, pour cela, réaliser une synthèse de notre tempérament africain avec « les richesses foncières de la civilisation occidentale » pour pouvoir « édifier, au cœur de l'Afrique, une société nouvelle, prospère et heureuse ».

Également, le manifeste de *Conscience Africaine* invite les Belges vivant au Congo à travailler pour l'intérêt de toute « la grande communauté congolaise », composée de Congolais et d'Européens, et non uniquement pour ceux de la communauté belge du Congo, sans discrimination raciale aucune et dans le respect de l'identité propre à chaque communauté. Il prévient que les discriminations sont source de conflits. Il dénonce le principe de l'apartheid instauré au Congo, en tous les points, semblable à celui d'Afrique du Sud, lequel stipule qu'on est « égaux, mais séparés » ; et il invite à la compénétration des races, à des contacts humains fraternels de diverses formes et sources.

En plus, le *Manifeste* exalte l'apport de la colonisation en matière de civilisation matérielle et morale de la population congolaise. Mais il réclame plus de civilisation pour ceux parmi les Congolais qui ont encore insuffisamment assimilé les valeurs occidentales, que sont :

le respect de la personne humaine et de ses libertés fondamentales, sans distinction de races ; la recherche plus poussée de la justice sociale ; le droit des peuples, arrivés à maturité, de se gouverner eux-mêmes ; la véritable démocratie, basée sur l'égalité de tous les hommes et la participation du peuple au gouvernement du pays¹².

Pour le groupe de *Conscience Africaine*, un tel accès à une plus grande civilisation et à l'émancipation totale doit passer par la création de la « Communauté belgo-congolaise », telle qu'elle est définie par l'autorité coloniale. C'est le chemin d'« une fraternité humaine basée sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de races ». Néanmoins, le groupe précise que cette Communauté doit un jour résulter d'une « libre collaboration entre deux nations indépendantes, liées par une amitié

¹² Le *Manifeste de Conscience Africaine*, in Jean-Marie MUTAMBA Makombo, *L'histoire du Congo par les textes. Tome III : 1956-2003*, Kinshasa, Éditions Universitaires Africaines, 2008, pp. 10-18. Voir également, en ce qui concerne la pensée et le comportement des « évolués », Jean-Marie MUTAMBA Makombo, *Du Congo belge au Congo indépendant 1940-1960. Émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1998 ; mais aussi, bien sûr, Isidore NDAYWEL è NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Kinshasa - Tervuren - Paris, Afrique Éditions, Africa - Le Cri, 2009.

« durable » et refuse que « le Congo soit intégré dans l'État Belge unitaire » sans le consentement des Congolais.

Confiant en la pensée que la présence des Belges ne sera pas une domination éternelle sur le Congo, le groupe du *Manifeste* adhère à l'idée selon laquelle l'émancipation totale du Congo doit se réaliser progressivement, lentement et prudemment, dans un délai de 30 ans, ainsi que le professeur Van Bilsen le préconise. Et il pense, dans une espèce d'engagement ferme, que cette émancipation revendiquée se fera dans la paix, dans la légalité, sans haine ni violence, pour « le bien de la nation congolaise ». La Belgique doit en fixer les différentes étapes, en remplaçant progressivement le système de nomination ou de désignation des représentants du peuple par celui de l'élection, par le peuple lui-même, et en donnant du pouvoir de décision et de contrôle aux Conseils locaux du peuple congolais.

En outre, le *Manifeste de Conscience Africaine* réclame un plan d'émancipation non seulement politique mais totale, c'est-à-dire incluant l'émancipation économique, sociale, éducative et culturelle. En matière d'émancipation économique et sociale, le *Manifeste* formule une série de revendications. Il veut notamment que la direction d'une part de la vie économique du pays puisse progressivement passer aux mains des Congolais, que les salaires soient décents pour permettre d'épargner, et que l'économie agricole de la masse villageoise soit revalorisée.

En même temps, il clame sa soumission à l'autorité, tout en exigeant « une ambiance de respect et d'estime mutuels, ainsi que de franche amitié » dans les relations au sein de la communauté belgo-congolaise. La construction de cette communauté réclame l'union des Congolais mais ne demande pas de faire exister l'activité politique, surtout pas l'importation, au Congo, des partis politiques belges. Le groupe de *Conscience Africaine* est en effet convaincu que ces partis divisent au lieu d'unir ; bien plus encore, il affirme que les partis en général « sont un mal et (ils) sont inutiles ».

Sans doute pris de peur face à sa propre position qu'il pressent devoir susciter des réactions de colère véhémente de la part du pouvoir colonial, ou simplement par une conviction morale forte, ce groupe d'intellectuels généralise, refuse l'institution de partis politiques :

parce que ce qui caractérise les partis, c'est la lutte ; tandis que ce que nous voulons c'est l'union. Si nous nous laissons diviser, nous ne réaliserons jamais l'idéal d'une grande nation congolaise. Même si certains partis marquent l'émancipation politique à leur programme, l'existence même de ces partis est un obstacle radical à cette émancipation¹³.

À la place, il envisage de créer une organisation politique unique rassemblant l'ensemble de la population, sous la forme d'un « *mouvement national populaire* » au sein d'un État unitaire.

13 Jean-Marie MUTAMBA Makombo, *op. cit.*, 2008, p. 16.

En somme, le groupe de *Conscience Africaine* est d'une timidité intellectuelle qui ne semble point cadrer avec l'évolution politique et culturelle du monde de l'après-guerre mondiale. Il formule une philosophie conservatrice, conformiste, de docilité et de non-radicalité verbale, parce que visiblement timorée par l'autoritarisme de l'administration coloniale au regard vigilant et à la chicotte alerte.

Patrice Lumumba, qui rejoindra ce groupe, sera fortement marqué par cette orientation de pensée docile à la politique coloniale. Le « mouvement » envisagé sera effectivement créé, deux ans plus tard, mais il ne sera point « populaire » (le mot évoquant le militantisme marxiste) mais plutôt « congolais », pour souligner l'union de tous autour de la nation.

On notera aussi que Mobutu reprendra l'idée, mais sans timidité, et lui donnera une orientation franchement marxisante, non seulement en revenant à l'adjectif « populaire » et en faisant du mouvement un « fer de lance » de la « révolution », mais plus encore, en le décrétant être un parti unique, comme dans le monde communiste.

On voit donc que le groupe de *Conscience Africaine* est, au Congo, la source à la fois de l'idée de la bienfaisance présumée du monopartisme et de l'idée de l'excellence tout aussi présumée de l'unitarisme comme forme d'organisation territoriale, héritée du Roi Léopold II. Ainsi qu'on le sait, cette double présomption a été fatale pour le Congo postcolonial dont l'avenir se trouve, aujourd'hui encore, gravement menacé.

La pensée politique du Manifeste de l'Alliance : L'indépendance immédiate à tout prix

La seconde orientation de pensée est celle du *Contre-Manifeste*, rédigé par l'Alliance des Bakongo (ABAKO), et rendue publique, le 23 août 1956, sous l'intitulé « Étude du Manifeste de *Conscience Africaine* par les Bakongo »¹⁴. Elle va hardiment à l'encontre des grandes idées politiques et sociales du *Manifeste* de « Conscience Africaine ». Les analystes politiques la dénommeront : le « Contre-Manifeste » de l'ABAKO.

Avant de relever les idées essentielles que contient ce *Contre-manifeste*, il est intéressant de faire remarquer l'admirable conscience politique et patriotique qui anime les membres de l'assemblée générale de l'Abako, lesquels s'engagent, dès le 16 juillet 1956, à analyser le Manifeste du 1^{er} juillet, et à prendre position vis-à-vis de ce dernier. La Commission de l'Abako chargée de l'étude du Manifeste note :

Avant de commencer l'étude du Manifeste de "Conscience Africaine", recueillons-nous un moment pour une prise de conscience du sens et de la signification de l'acte que nous allons poser et dont dépendra l'avenir

¹⁴ *Le Contre-Manifeste de Conscience Africaine*, in Jean-Marie MUTAMBA Makombo, *L'histoire du Congo par les textes. Tome III : 1956-2003*, Kinshasa, Éditions Universitaires Africaines, 2008, pp. 18-23.

du peuple congolais. Les conclusions de cette étude constitueront les premières pierres pour l'édification du Congo pour les Congolais. C'est pour répondre à cette vocation nationale que nous avons accepté de collaborer à cette cause commune, mise en évidence par *Conscience Africaine*¹⁵.

Sur le plan politique, le groupe de l'Abako critique avec un brin de raillerie ceux-là qui, refusant les partis politiques, « veulent gouverner, mais dédaignent les moyens par lesquels on dirige le pays ». Il affirme, pour sa part, qu'on ne peut pas se passer de la politique si on veut arriver à assumer les responsabilités politiques, et que par conséquent, « c'est par la voie de la politique, et rien que par cette voie, qu'on pourrait parvenir à unir les diverses peuplades congolaises ».

Il ne s'agit donc point de préconiser un mouvement unique, évoluant selon une opinion uniforme, et qui sera inévitablement arbitraire et dictatorial, mais de créer plusieurs partis politiques, en nombre raisonnable. Car « la lutte des partis quoique dangereuse est bien nécessaire dans une démocratie ».

C'est par la politique qu'on peut conquérir la vraie indépendance, casser la domination et l'exploitation de notre peuple, couper court avec le semblant d'indépendance donnée au Congo à travers la Conférence de Berlin, « qui dissimulait mal son intention exclusive d'exploitation pure et simple et de commerce libre des pays signataires » sur le bassin du Congo devenu propriété privée des nations occidentales exploiteuses et prédatrices.

Contrairement au *Manifeste*, le *Contre-Manifeste* argumente en faveur de la nécessité immédiate de refuser de continuer à être dirigé par « substitution arbitraire » depuis les palais de Bruxelles.

Non, cette politique est trop vétuste, il faut qu'elle s'endorme. Notre position est nette et nous réclamons : 1° *Les droits politiques* ; 2° *Toutes les libertés*, c'est-à-dire : liberté individuelle, de pensée, d'opinion et de presse ; liberté de réunion, d'association, de conscience et des cultes. Par liberté, nous entendons évidemment le droit de faire tout ce qui ne nuit pas au prochain ; donc qui n'est pas interdit par la loi. L'heure des indécisions, de la terreur et des vains soupçons est révolue. La politique de tergiversation et des promesses floues ne fait qu'atténuer la confiance que les Congolais ont mise en la Mère-Patrie¹⁶.

Les intellectuels du *Contre-Manifeste* opposent le refus catégorique de souscrire, comme le font ceux du *Manifeste*, à un plan d'émancipation progressive qui n'accorderait aux Congolais leur droit de se gouverner qu'après trente ans. Ils estiment que l'idée d'un tel plan doit être simplement rejetée, parce qu'elle est moralement injuste et politiquement anachronique. Ils affirment, décidés et lucides :

15 Cité dans Justine MPOYO Kasa-Vubu, *Joseph Kasa-Vubu, mon père. De la naissance d'une conscience nationale à l'indépendance*, Bruxelles, Éditions Chabassol, 1985, p. 146.

16 Cité dans MUTAMBA, *op. cit.*, 2008, p. 20.

Pour nous, nous n'aspirons pas à collaborer à l'élaboration de ce plan, mais à son annulation pure et simple parce que son application ne ferait que retarder le Congo davantage. Ce n'est au fond que l'éternelle chanson de la berceuse. Notre patience a déjà dépassé les bornes. Puisque l'heure est venue, il faut nous accorder aujourd'hui même l'émancipation (plutôt que de la retarder encore de 30 ans¹⁷.

En lieu et place de la Communauté belgo-congolaise et de l'option unitariste préconisées par les intellectuels de *Conscience Africaine*, ceux du *Contre-Manifeste*, se montrant plus critiques et plus lucides sans doute, indiquent leur préférence pour *l'indépendance immédiate*, pour la démocratie organisée autour des partis politiques, et pour une forme fédéraliste d'organisation territoriale, laquelle devrait être décentralisée et structurée suivant les affinités historiques, ethniques et linguistiques.

S'il y a intérêt à constituer une Communauté belgo-congolaise, celle-ci ne devrait être « ni sollicitée, ni imposée, mais librement voulue et acceptée » par les peuples congolais. Il est absurde que le Congo, plusieurs fois plus grand que la Belgique, devienne une « dixième province » de ce minuscule pays. Une telle structure ne peut contenir rien d'autre qu'une « façon mitigée de la domination », une manière de perpétuer la colonisation et la domination politique du Congo.

Concernant les questions sociales et économiques, le *Contre-Manifeste* de l'Abako dénonce, comme idiotie, l'aspiration frénétique à accéder au statut spécial d'évolué, ou encore d'« immatriculé », et qui cautionne la fracture, créée par la politique coloniale, entre les « évolués » et la « masse ». Il conseille de laisser tomber la politique coloniale de division de la population congolaise en couches sociales injustes et inappropriées, entre, d'un côté, ceux qui ont avantages et privilèges, et, de l'autre côté, ceux qui sont méprisés et laissés pour compte.

Sur la question de l'injustice des salaires entre les Blancs et les Noirs, le *Contre-Manifeste* est d'accord avec le groupe de *Conscience Africaine*. L'injustice doit être abhorrée, et la discrimination doit être écartée. Mais il insiste, apportant des arguments plus intellectuels : quiconque travaille mérite un salaire digne, juste, et lui permettant d'être plus performant.

Si l'on veut que le noir donne un bon rendement au travail, il n'y a qu'un seul remède : reconnaître ses peines et lui accorder un salaire vraiment en rapport avec le service rendu, *car un bon salaire conditionne un bon rendement*¹⁸.

Il dénonce l'hypocrisie qui entoure l'érection de quelques « œuvres sociales » (hôpitaux, écoles, foyers sociaux, notamment par les entreprises d'exploitation économique), et qui masque, en réalité, la misère des

17 *Le Manifeste de Conscience Africaine*, in Jean-Marie MUTAMBA Makombo, *L'histoire du Congo par les textes. Tome III : 1956-2003*, Kinshasa, Éditions Universitaires Africaines, 2008, p. 20.

18 *Idem*, p. 22.

Congolais très mal rémunérés. Il s'agit là, dit le *Contre-Manifeste*, d'une politique paternaliste, mensongère, et qui infantilise les Congolais pris pour des gens absolument immatures.

Ce qu'elles appellent des œuvres sociales ne sont en réalité qu'un réinvestissement de bénéfices, une balance budgétaire, une épuration de comptes. On sait bâtir des hôpitaux, des écoles, des foyers là où ils ne sont même pas nécessaires, on sait construire des cités-jardins, mais on n'ose pas ajouter un sou au salaire du malheureux nègre de peur que le trésor ne soit ruiné. Évidemment, il faut être sot pour ne pas comprendre que ces œuvres sociales ont, en premier lieu, un but purement politique, elles constituent "un musée" pour distraire les touristes et tromper les visiteurs de marque¹⁹.

Abordant l'aspect de l'éducation, il considère comme capital le « développement intellectuel » de toutes les populations indigènes, et propose, de ce fait, la création d'un « Fonds d'Études » qui accorderait des bourses d'études aux jeunes Congolais méritants. Sur le plan économique, l'Abako rejoint quelque peu l'option du camp adverse : il souhaite la nationalisation de grandes entreprises paraétatiques et « celle de grandes compagnies minières et agricoles pour permettre à l'État de faire face aux nouveaux besoins qui s'avèrent de plus en plus importants et compliqués »²⁰.

Par ailleurs, le *Contre-Manifeste* réclame l'africanisation ou la « congolisation » des cadres dans l'administration publique. Pour cela, la formation des élites (médecins, vétérinaires, ingénieurs, fonctionnaires, officiers, etc.) constitue une nécessité impérieuse, à l'exemple de ce qui se passe dans les territoires colonisés par les Français et les Britanniques.

Se situant, en somme, aux antipodes de son adversaire, le groupe du *Contre-Manifeste* énonce une philosophie politique libérale, progressiste, exigeant pour tous la liberté et la justice sociale, le bien-être, la démocratie et le droit à s'autogouverner. Il trouve moralement injuste de coloniser un peuple créé libre par Dieu, de continuer à faire des promesses, de jouer à la « finasserie » pour retarder à souhait l'indépendance à laquelle tout peuple sur la terre a droit de façon absolue. Il trouve le moment parfaitement venu d'accorder « l'indépendance immédiate » au peuple congolais, lequel a le droit de s'organiser lui-même, librement, dans une nation forte sur des bases à la fois fédérales et respectueuses des spécificités culturelles des peuples qui la composent.

Son option d'organisation fédéraliste d'un Congo extrêmement vaste est d'une lucidité évidente. Et s'il avait été véritablement écouté, il n'y aurait jamais eu de « mouvement populaire » politiquement massificateur sous le prétexte d'unité nationale.

¹⁹ Ibidem.

²⁰ Ibidem.

Conclusion

Énoncés en Juillet et en Août 1956 par de jeunes intellectuels membres de mouvements associatifs culturels, le *Manifeste* et le *Contre-Manifeste* ont aujourd'hui un peu plus de 60 ans. Ils ont, dans une controverse intellectuelle admirable, posé les fondations de la pensée politique congolaise. Si le premier est de tempérament modéré, le second, par contre, est nettement plus critique et progressiste. Cette pensée, en sa double facette, sera davantage reprise et formulée, construite par les acteurs politiques de la période postindépendance, par ceux-là en particulier qui ont accédé au sommet de l'État. Ce sont les Présidents de la république et le Premier Ministre de la République démocratique du Congo.

Une étude approfondie et objective de leurs philosophies d'action devrait faire voir en quoi, éventuellement, ils se rattachent aux fondateurs et de quelle manière ils se distancient de leurs prises de position. Mais, beaucoup plus encore, la pensée politique des dirigeants devrait pouvoir être donnée à se situer aussi bien face aux regards critiques que face aux fécondités qu'elle comporterait et apporterait à notre part de tâche dans la construction de notre nation contemporaine voulue émergente et moderne, prospère et heureuse pour chacun des compatriotes.

Je pense important et pertinent que les intellectuels, politologues et philosophes en particulier, accordent une attention sérieuse à cet objet de pensée et d'étude. Toute vraie philosophie se nourrit et se construit depuis son milieu de vie spécifique. La focalisation des intelligences sur les penseurs politiques d'ailleurs, occidentaux en l'occurrence, n'aide guère à se sevrer de la mamelle colonisatrice, et à se créer une tradition de pensée capable d'indiquer aux politiques les voies adéquates d'une action efficace pour le salut de la patrie. Aucun intellectuel authentique et sérieux – en fait toujours déjà membre de la *société civile* même sans être dans des mouvements associatifs spécifiques – n'a le droit de se dérober à la lourde et impérieuse responsabilité civique et politique d'interroger et de s'efforcer d'infléchir l'action politique qui le concerne.

En tout cas, les mouvements associatifs intellectuels, culturels et scientifiques, devraient avoir à jouer un rôle politique clair et important dans la construction d'une destinée sociale et économique meilleure pour les filles et fils de notre pays, d'aujourd'hui et de demain. Le ton leur aura été donné par les mouvements ou cercles culturels jadis animés par Joseph Malula et par Joseph Kasa-Vubu.

La leçon qui nous est ici donnée par les actes de ces nobles personnalités est grande et essentielle. Tout agir culturel ou social qui mène à l'agir politique comme réalisation d'une prise de conscience de la valeur insigne et indiscutable de l'être humain est incommensurablement noble en

son essence. Il énonce une exigence d'être et d'autonomie, culturelle et politique. Il est volonté de liberté, de justice, d'égalité et de vie bonne pour chacun des compatriotes. Il invite à la reconnaissance de l'autre comme, autant que soi-même, digne d'être pris en compte dans le partage, et digne de vie longue et heureuse avec les autres dans une communauté solidaire. Il est « manifeste », manifestation de soi comme convocation à la conscience – du colonisateur comme de tout dirigeant néocolonial – de la nécessité d'une politique éthique de la vie, pour la croissance de la nation et l'épanouissement de l'humanité.

Il est sage de regarder avec intelligence tout « mouvement » ou vent qui se lève à l'horizon, pour éventuellement en recueillir l'énergie positive susceptible d'aider à repenser l'orientation de ses ordres, le rythme de sa marche et la direction de sa course politique. ■

PRÉVISIONS THÉMATIQUES 2018

Nous portons à votre connaissance les prévisions thématiques que **CONGO-AFRIQUE** se propose d'aborder pour l'année 2018. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles, tout en sachant que nous restons ouverts à notre créneau habituel : **"Économie, Politique, Droit, Vie Sociale, Culture"**. À vos plumes !

Janvier	Les mouvements citoyens
Février	L'Afrique dans la géopolitique mondiale (phénomènes sociaux)
Mars	Femme, "Genre"
Avril	Gouvernance démocratique (Gestion institutionnelle des pays africains)
Mai	Travail, Emploi, Sociétés de sous-traitance
Juin-Juillet-Août	Alternance politique, Élections (Actes des Journées Sociales)
Septembre	Éducation
Octobre	Élections, Décentralisation
Novembre	Environnement
Décembre	Droits humains, Paix, Guerre